



LIMINAIRE AU CHS-CT du 01 décembre 2020

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Administration,

Malgré le contexte sanitaire et les deux périodes de confinement, le rouleau compresseur des réformes est toujours en route, mettant les agents dans un contexte encore plus anxiogène.

La crise sanitaire a profondément bouleversé le quotidien professionnel et personnel des agents les obligeant à une adaptation continue. Pour Solidaires Finances, plus que jamais les administrations doivent assurer la protection des agents mais aussi des publics.

De cette période qui perdure, aucun enseignement n'est tiré.

L'ambition de Solidaires Finances est celle d'administrations aux missions consolidées, aux chaînes de travail renforcées et sécurisées, aux structures pérennes voire renforcées, à la reconnaissance des personnels effective et collective, à l'amélioration réelle des conditions de travail.

Vos projets sont aux antipodes de notre ambition et c'est bien pour cela que nous les combattons.

Solidaires Finances réitère sa revendication concernant l'arrêt de ces réformes délétères.

L'Assemblée Nationale a mis fin au rôle fiscal de la douane que cette dernière exerçait depuis des siècles. Le texte voté prévoit le transfert de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques. Pour justifier ce transfert, le gouvernement s'est appuyé sur le rapport Gardette, arguant que celui-ci préconisait ce transfert, ce qui est un mensonge éhonté. L'objectif est de concentrer la matière fiscale entre les mains de la DGFIP et de renvoyer la Douane essentiellement au commerce extérieur. Pour Solidaires Finances, la Douane ne peut complètement sortir du champ fiscal dans la mesure où elle conserve par nature le contrôle des aspects fiscaux du commerce extérieur et la gestion des contributions indirectes. Du côté de la DGFIP, on voit arriver une nouvelle mission, assez stratégique pour l'État, cependant cette direction subit depuis des années des suppressions de postes. Ce transfert de mission se fera sans transfert d'emplois. Aucun agent ne sera gagnant.

Depuis des mois, le gouvernement et la DGFIP utilisent plusieurs subterfuges pour nous vendre au mieux leur nouveau réseau de proximité, tous ayant un point commun : la manipulation dans la communication, qu'elle soit interne ou externe. La démétropolisation, désormais dénommée « relocalisation » est en réalité de « délocalisation ».

La démétropolisation serait ainsi la réponse gouvernementale à la revendication d'une partie de la population pour une plus grande proximité des services publics. Mais ceux-ci délocalisés ne répondront en rien aux besoins de la population locale, encore moins au besoin des agents .

Ceux actuellement dans les structures métropolitaines, seront confrontés à un choix cornélien : suivre la mission et donc déménager avec leur famille ou privilégier leur affectation géographique ,mais en acceptant de changer totalement de métier. Quel choix pour les agents du Centre de Gestion des retraites de Marseille ? Rennes ... Les agents expérimentés ne suivront pas la mission compte tenu des implantations proposées très éloignées. Le risque d'une perte de technicité est donc important .

Pour Solidaires Finances, la disparition annoncée de ces structures va générer stress, angoisse ou pire pour les personnels concernés. Au-delà de la qualité du service rendu à l'utilisateur qui est toujours dépréciée, ces réorganisations détériorent leurs conditions de travail.

L'objectif est bien de faire en sorte de limiter au maximum l'accès des contribuables à nos accueils physiques et de les réorienter vers les voies dématérialisées qui deviendraient le moyen de communication prioritaire de notre administration.

C'est ce que prévoit le rapport portant différentes propositions d'évolution de l'accueil physique des usagers à la DGFIP, commandé à deux Directeurs ayant pour missions notamment de tirer un bilan de la campagne IR 2020, d'identifier les besoins des usagers et d'en tirer des propositions sur une future organisation de l'accueil.

En préambule, le rapport pointe qu'il faut tirer les leçons de la crise sanitaire et ne pas revenir à un fonctionnement de l'accueil antérieur. Il est écrit que « cette situation constitue une opportunité unique pour atteindre les objectifs qui ont été fixés par le contrat avant ce contexte de crise », quel cynisme !!!

Pour Solidaires Finances, il est impossible de croire que l'on peut « accompagner » aussi bien le public et les contribuables avec toujours moins de moyens.

Ce rapport préconise entre autres de « mettre en œuvre les objectifs du contrat pour améliorer la gestion de la messagerie » . Au vu des difficultés rencontrées pour que chacun puisse travailler et accéder à l'application e-contact, la tâche est rude. Les structures réseaux, serveurs et applications de la DGFIP sont en la période beaucoup trop sollicités. Cette brutale accélération entraîne des conséquences néfastes pour les agents et les usagers.

Aujourd'hui, au vu de la situation économique qui touche l'ensemble de la population, il demeure capital et essentiel de mettre des moyens à la fois humains et budgétaires pour que subsiste sur l'ensemble du territoire une présence physique de la DGFIP, qui réponde de façon technicienne et attentive à l'ensemble des attentes et besoins des usagers .

Pour revenir à l'ordre du jour de cette séance, Solidaires Finances demande que le CHS-CT soit informé régulièrement des suites données par les administrations aux différents rapports présentés. Il est essentiel de connaître les décisions prises en ce qui concerne la santé et la sécurité des agents sur les points relevés dans ces rapports (par exemple la signalétique amiante, la sécurité incendie, le nettoyage ...).

En ce qui concerne les registres santé sécurité au travail, le problème de ménage et de nettoyage des locaux est toujours le sujet principal, auquel s'ajoute celui des ambiances thermiques. Pour Solidaires Finances une fiche close ne peut se résumer à un transfert à l'opérateur. La Direction doit réellement trouver des solutions et résoudre les problèmes.

Concernant la présentation du DUERP/PAP de la DIRCOFI Sud-est , le bilan fait ressortir que les risques psychosociaux représentent plus de 50 % des risques . Nous rappelons la revendication de Solidaires Finances, le risque Covid-19 doit être intégré

à la rubrique 3 « Risques biologiques et infectieux » mais doit également apparaître dans les risques psychosociaux résultant spécifiquement de l'épidémie.

En effet, cette période hors du commun n'exempte pas les employeurs de leurs obligations de résultats en matière de sécurité. Ils doivent mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la sécurité et la santé des agents. Cela passe par leur obligation d'évaluer les risques professionnels. La Covid-19 est un risque nouveau qu'il est impératif de prendre en compte au niveau des Directions locales.

Solidaires Finances a souhaité rajouter à l'ordre du jour la situation des agents de la division du contrôle fiscal. Depuis leur installation en octobre 2017, leurs conditions de travail se sont dégradées. Nous rappelons que lors de la séance du 1^{er} décembre 2017, nous avons soulevé de nombreux problèmes, à l'heure actuelle ceux-ci n'ont toujours pas été résolus (problème de chauffage, climatisation, luminosité, odeurs).

Nous souhaitons aborder lors du point 13 de cet ordre du jour (point sur les travaux immobiliers de la DRFIP13), les travaux prévus au 3^e étage du 22 rue Borde. Nous n'avons aucune visibilité sur ces travaux et aucune communication sur le calendrier, sur l'installation provisoire des services (S.I.P et brigades de vérifications), sur leur réinstallation après travaux, sur le déménagement du Centre de Services Partagés.

Enfin, nous demandons que ce CHS-CT soit informé du suivi des conditions de travail des agents de la DGFIP amenés à exercer au sein des Espaces France Services.

Solidaires Finances condamne sans réserve une telle organisation, il est capital et essentiel que subsiste sur l'ensemble du territoire une présence physique de la DGFIP qui réponde de façon technique et attentive à l'ensemble des attentes et besoins des usagers. Néanmoins, les agents nommés dans ces structures ne doivent pas être isolés.